



Le 9 février 2017

RÉGIME DE RETRAITE DE LA CORPORATION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

AVIS AUX PARTICIPANTS

Le Comité de retraite du Régime de retraite de la Corporation de l'École Polytechnique s'adressera prochainement à Retraite Québec et à l'Agence du revenu du Canada pour demander l'enregistrement d'une modification apportée par la Corporation au Règlement du régime. Cette modification a été adoptée le 9 février 2017 avec effet au 1^{er} janvier 2016.

La modification se rapporte uniquement au nouveau volet du régime (pour le service à compter du 1^{er} janvier 2014) et vise à accorder une augmentation ponctuelle des rentes en versement aux participants qui ont pris leur retraite durant les années 2014 et 2015 (incluant le 1^{er} janvier 2016). Cette augmentation vise également certains participants qui ont cessé leur participation au régime après le 1^{er} janvier 2014 et qui ont conservé leurs droits à une rente différée en vertu du nouveau volet. L'augmentation sera versée aux trois dates suivantes : le 1^{er} janvier 2017, le 1^{er} janvier 2018 et le 1^{er} janvier 2019.

Cette modification est financée par le fonds de stabilisation créé en 2014 en vertu de ce nouveau volet auquel les participants et la Corporation cotisent. Les conditions financières du fonds de stabilisation (pour le service à compter du 1^{er} janvier 2014) ont été évaluées par l'actuaire du Régime et elles permettent cette amélioration. Celle-ci a été déterminée selon les conditions et modalités fixées par le texte du régime, en conformité avec les lois applicables.

La modification est distincte des modifications qui seront apportées aux fins de la restructuration du régime, exigée par la loi 13, lesquelles porteront principalement sur l'ancien volet du régime.

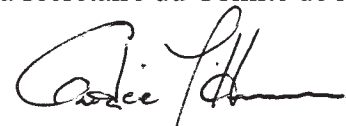
Cette modification n'a pas d'effet pour les participants actifs, ni pour les personnes qui ont pris leur retraite ou cessé leur emploi avant 2014.

Les participants peuvent consulter le libellé de cette modification durant les heures ouvrables au Bureau du Régime de retraite situé au pavillon principal, 2500 Chemin de Polytechnique, Montréal (Québec), H3T 1J4, ou en vous adressant au bureau A-429.24 ou auprès de Claudine Morin-Massicotte au poste 4171, ou encore par courriel à l'adresse claudine.morin-massicotte@polymtl.ca.

Le président du Comité de retraite,


Dominic Cappe

La secrétaire du Comité de retraite,


Andrée L'Heureux